Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de Silfiac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DU MORBIHAN
Le : 27/01/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 26 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Silfiac s'est réuni à la MAIRIE DE SILFIAC, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CONSTANT Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. CONSTANT Olivier, Maire, Mmes : LE MANACH Frédérique, MAHO Cindy, MODICA Amalia, PERRET Camille, MM : COCHEREL Christophe, COTTON Claude, ZYGKOSTIOTIS Zinon

Excusé(s) : Mme KERDREUX Murielle, M. MONPAS David

A été nommée secrétaire : Mme PERRET Camille

– Réfection/achèvement du mini-stade multi-activités de l'espace transgénérationnel

Le maire présente au conseil le projet de réfection/achèvement du mini-stade multi-activités de l'espace transgénérationnel, détaillé dans une note annexée à la présente délibération.

Déjà évoqué en début de mandat, ce projet est à l'étude depuis qu'une délégation de jeunes de la commune a fait valoir au maire l'état de dégradation de cet équipement, essentiel dans la vie de la commune.

Situé au cœur de l'espace transgénérationnel de la commune, cet équipement constitue le trait d'union entre :

- la salle d'activité utilisée par le club jeux-loisirs créatifs de l'association des anciens ;
- le jeu de boule qui réunit les mêmes anciens deux à trois fois par semaine ;
- le domicile partagé pour personnes désorientées, qui abrite huit locataires atteint de troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer, accompagnés par six aides de vie à temps plein.

Il est point de ralliement des jeunes de la commune, de 8 à 18 ans.

Réhabilité et achevé, il répondra bien mieux aux attentes et aux besoins de nombreux usagers :

- les jeunes de la commune ;
- l'équipe pédagogique et les élèves de l'école, à qui il apportera un outil performant pour enseigner et apprendre de nombreuses pratiques sportives ;

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

- l'association de foot en marchant, qui promeut de développement des pratiques sportives douces pour les plus de 50 ans ;
- les praticiens de nombreux sports collectifs (volley, basket, badminton…), y compris à mobilité réduite ;
- les usagers occasionnels de la salle polyvalente, toute proche.

Pour un budget limité, il sera performant dans son usage pour plusieurs décennies.

En outre, sa réalisation, son utilisation et son entretien peuvent constituer un levier d'éducation citoyenne pour les jeunes de la commune, appelés à n'être pas de simples « consommateurs » d'équipement public.

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises. Au vu de ceux déjà obtenus, le plan de financement suivant a été établi :

Mini-stade multi-activités Silfiac
Plan de financement au 26/01/2026

		Dépenses HT	Recettes
Préparation	*CHAUVIRÉ TP – réf. 0203842 du 13/10/2025*		
	Terrassement y compris option enrobé clair	11332,40	20836,86 DETR ou DSIL (40%)
			6000,00 ANS (Agence Nationale du Sport)
Création	*Sport Nature – offre de prix LL2870 du 08/12/2025*		
	Structure 10,4 m x 23,5 m (métal et composite)	40759,74	
	Inclus : pare-ballon, mini-buts (4), ensemble de volley		
Total		**52092,14**	**26836,86**
Reste-à-charge commune avant Fonds de concours			**25255,28**
			12627,64 Pontivy Communauté Fonds de concours
Reste à charge final			**12627,64** **24,24 % assumés par la commune**

Considérant :

- la légitimité de la demande des jeunes de la commune ;
- l'utilité d'un tel équipement pour de nombreux publics ;
- les nombreux services qu'il pourrait rendre, notamment en termes d'éducation citoyenne et de lien social ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir étudié la note technique présentée par le maire, y compris ses annexes, et en avoir délibéré,

- Approuve la réalisation de ce projet dans l'enveloppe budgétaire présentée ;
- Autorise le Maire à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être accordées dans le cadre de ce projet et l'autorise à entreprendre toutes les démarches nécessaires à sa réalisation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2026
Le Maire
Olivier CONSTANT

MAIRIE DE SILFIAC
56480

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

Commune de Silfiac

Rénovation/achèvement du mini-stade multi-activités utilisé par l'école, les jeunes de la commune et l'association de foot en marchant

Note technique

Introduction/résumé de la demande

Il s'agit de rénover et d'achever le mini-stade de la commune, élément central de l'espace de rencontre intergénérationnel créé entre 2011 et 2013.

Cet équipement constitue le trait d'union entre :

- la salle d'activité utilisée par le club jeux-loisirs créatifs de l'association des anciens ;
- le jeu de boule qui réunit les mêmes anciens deux à trois fois par semaine ;
- le domicile partagé pour personnes désorientées, qui abrite huit locataires atteint de troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer, accompagnés par six aides de vie à temps plein.

Il est le point de ralliement des jeunes de la commune, de 8 à 18 ans.

En raison des faibles moyens financiers de la commune, il n'a pas été entouré de barrières, ni doté de pare-ballons, ni doté de lignes de jeux, comme la quasi-totalité des mini-stades multi-activités que l'on rencontre. **Cela a limité, dès l'origine, ses fonctionnalités,** et créé une certaine gène avec le voisinage, puisque les ballons s'échappent régulièrement dans le jardin du domicile partagé, obligeant les jeunes usagers à déranger le personnel pour les récupérer. Il est important de préciser ici que, même si elle mérite d'être corrigée, cette situation n'a donné lieu à aucune incivilité ni à aucun conflit.

Avec le temps, le sol s'est dégradé laissant apparaître la sous-couche en cailloux grossiers, qui peut blesser les joueurs et rend progressivement le mini-stade inutilisable.

Le projet de rénovation et d'achèvement présenté par la commune permettra de rendre à cet équipement dont peu de collectivités se passent aujourd'hui l'ensemble des services que l'on est en droit d'attendre de lui.

Il vise principalement trois publics :

- les jeunes de la communes ;
- les élèves de l'école ;
- les joueurs de l'association silfiacoise de foot en marchant, qui promeut la pratique du football pour les plus de 50 ans ; ils sont actuellement réduits à organiser leurs entraînements dans la commune voisine de Cléguerec.

Bien d'autres sont cependant intéressés :

- tous les praticiens de sports collectifs (volley, basket, badminton…), y compris à mobilité réduite ;
- les usagers occasionnels de la salle polyvalente, toute proche.

Cette demande est la seule que la commune de Silfiac déposera auprès de l'État en 2026.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

Le projet en détails

1 - Un projet d'origine citoyenne, pédagogique et collaboratif

Le point de départ du projet est la démarche de trois jeunes de la commune qui ont demandé une entrevue au maire, le 3 septembre 2025.
En termes respectueux, ils lui ont fait valoir l'état de dégradation du mini-stade, seul équipement communal conçu spécifiquement à leur intention (Silfiac n'a pas d'aire de skate-board, pumptrack, etc…).
Ils demandaient qu'il soit rénové mais, conscients du coût d'une telle opération pour une commune comme Silfiac, imaginaient un projet limité à la rénovation du sol et à la pose d'un pare-ballon du côté du jardin du domicile partagé.
Ils proposaient également de prendre leur part aux travaux dans le cadre d'un chantier participatif.

Les félicitant pour leur initiative, le maire leur a fait valoir :

- qu'il pouvait valoir la peine de mettre à l'étude un projet plus complet ;
- qu'un tel projet n'avait pas 100 % de chances d'aboutir, la commune n'ayant pas les moyens de le réaliser sans d'importants concours financiers extérieurs ;
- qu'il n'excluait pas leur participation, même si elle pouvait prendre une forme différente ;
- que la préparation d'un tel projet prendrait plus de temps, notamment :
  - pour la recherche de financement ;
  - pour associer à la réflexion l'équipe pédagogique de l'école et le club de foot en marchant ;
  - du fait de la proximité des élections municipales, qui vont entraîner le remplacement de tout ou partie des élus.

Ils sont tombés d'accord, entre eux et avec le maire, sur l'intérêt de mettre à l'étude un tel projet, et de s'associer à sa conception ainsi qu'à sa réalisation, si possible.

Les discussions se sont immédiatement engagées entre les parties prenantes identifiées :

- les jeunes mobilisés ;
- la municipalité, représentée par le maire et l'adjoint aux travaux ;
- les trois enseignantes de l'école ;
- le président du club de foot en marchant ;

et, ponctuellement,

- l'association « La Boule Silfiacoise », qui organise les activités du club des anciens ;
- les auxiliaires de vie du domicile partagé pour personnes désorientées ;

et, non représentés mais pris en compte dans la réflexion,

- les utilisateurs occasionnels de la salle polyvalente, toute proche, lors des nombreux événements publics ou privés qui s'y déroulent.

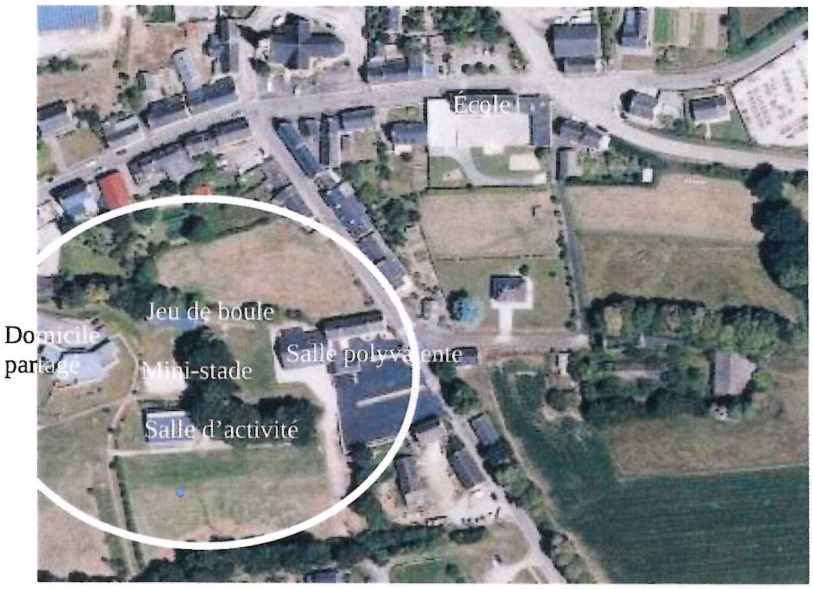
À partir des objectifs qu'ils se sont donnés (voir point n°3, ci-après), deux entreprises spécialisées ont été reçues sur site pour faire des propositions et des devis. C'est sur cette base qu'une définition précise du projet a pu être réalisée.

Au-delà d'un simple chantier d'équipement, ce projet devient ainsi un puissant levier d'éducation citoyenne et républicaine pour les jeunes de la commune.
Ils sont amenés à confronter leurs besoins avec ceux des riverains et des autres usagers de cet espace intergénérationnel.
Il ne s'agit pas seulement de construire un mini-stade mais d'en définir ensemble les règles d'usage, pour le bien-être et la satisfaction de tous (horaires, entretien, gestion du matériel temporaire (filets)).

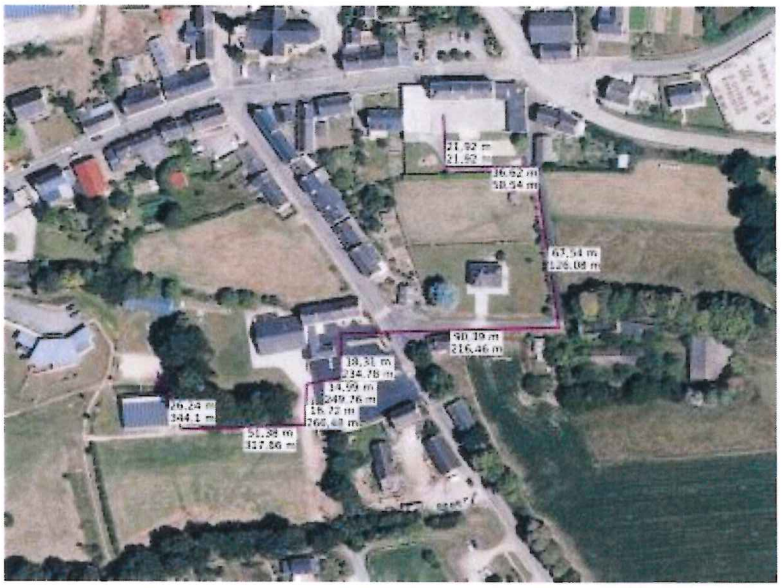
Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

2 – Situation générale du projet

- **dans le bourg de Silfiac, à proximité des équipements publics et de l'école**
- **au centre de l'espace de rencontre intergénérationnel**

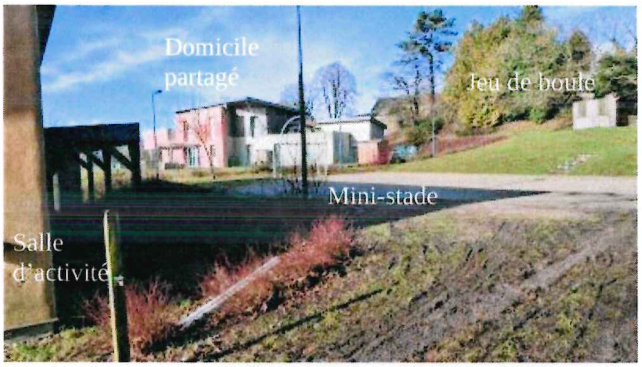


Distance de l'école



Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

2 bis – Situation rapprochée et état actuel









Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

3 – Objectifs du projet

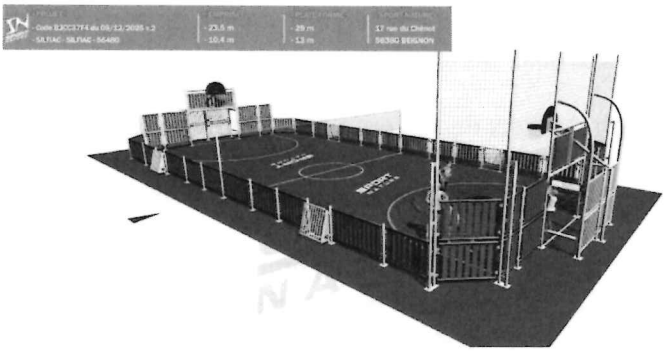
- Transformation du mini-stade actuel en un nouvel équipement moderne et durable, à haut niveau de sécurité (pas d'angles saillants) et à nuisances limitées (pare-ballons du côté du domicile partagé, amortisseurs de bruits).
- Intégration du maximum de matériaux durables et éco-responsables.
- Choix d'un emplacement déjà aménagé pour ne pas artificialiser de nouvelles surfaces.
- Requalification de l'espace dédié.
- Formation des jeunes de la commune à la vie citoyenne.
- Resserrement des liens intergénérationnels.
- Mise à la disposition de l'école d'un équipement performant pour l'apprentissage de nombreuses disciplines et pratiques sportives (sports collectifs, motricité, jeux…).
- Développement de la pratique adapté du sport pour les seniors *via* l'association du foot en marchant.
- Accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Possibilité de pratiquer de nouveaux sports sur la commune (volley, badminton).

4 – Description du projet

À ce jour, le projet choisi s'inspire de celui de l'entreprise Sport Nature, dans sa version avec palissade en composite, qui minimise les bruits (rebonds des ballons) pour le voisinage et les autres usagers de l'espace intergénérationnel.
Il correspond aussi au meilleur devis reçu à ce jour.
Il est susceptible d'évoluer au cours de sa finalisation et de l'évolution de l'équipe municipale.

Le mini-stade

- Surface 23,50 m x 10,40 m qui optimise l'espace disponible.
- Structure en acier, palissades en composite recyclé.
- Revêtement : enrobé de couleur clair conservant l'aspect naturel de l'espace transgénérationnel (non représenté sur le schéma ci-dessous).
- Pare-ballon sur le fronton côté domicile partagé.
- Mini-buts latéraux permettant le jeu en demi terrain.
- Buts de handball et paniers de basket-ball.
- Ensemble de volley/badminton.
- Accès PMR.



La réalisation/l'engagement citoyen

- L'étude de la possibilité d'associer les jeunes de la commune au chantier sera demandé au constructeur.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260129-DE26012601-DE

- Le mini-stade actuel était jusqu'ici utilisé par l'association « Le Boule Silfiacoise » pour installer des terrains provisoires pendant leur challenge d'été en juin et juillet : ce ne sera plus possible. Encadrés par la municipalité, les jeunes de la commune s'engagent à organiser un chantier pour rénover et doubler l'actuel jeu de boule extérieur, situé entre le jeu de boule couvert et la salle polyvalente. Ainsi, l'association pourra continuer d'organiser son challenge.

5 – Plan de financement

Mini-stade multi-activités Silfiac
Plan de financement au 26/01/2026

		Dépenses HT	Recettes
Préparation	*CHAUVIRÉ TP – réf. 0203842 du 13/10/2025*		
	Terrassement y compris option enrobé clair	11332,40	20836,86 DETR ou DSIL (40%)
			6000,00 ANS (Agence Nationale du Sport)
Création	*Sport Nature – offre de prix LL2870 du 08/12/2025*		
	Structure 10,4 m x 23,5 m (métal et composite)	40759,74	
	Inclus : pare-ballon, mini-buts (4), ensemble de volley		
Total		**52092,14**	**26836,86**
Reste-à-charge commune avant Fonds de concours			**25255,28**
			12627,64 Pontivy Communauté Fonds de concours
Reste à charge final			**12627,64** **24,24 % assumés par la commune**

6 – Annexes

1. **Éléments de contexte.**
2. **Devis société Sport Nature.**
3. **Devis société Chauviré TP.**

<u>Éléments de contexte</u>

La population de Silfiac a connu l'une des plus fortes progressions dans son secteur et en Bretagne entre 2017 et 2023. Elle a gagné 57 habitants, atteignant 491 habitants (+13%).

L'école publique de Silfiac

Composée de 3 classes, l'école maternelle et élémentaire communale de Silfiac est très dynamique, avec des effectifs stables (actuellement 55 inscrits).

Ce dynamisme s'explique par les efforts de la Commune pour la rendre attractive (rénovation de la bibliothèque, renouvellement du matériel informatique, l'implication des enseignants dans les projets pédagogiques ambitieux (dont plus de 7 années consécutives dans le dispositif éco-école).

L'école publique de Silfiac est aussi l'école de quatre communes voisines privées d'école (Sainte-Brigitte, Langoëlan, Lescouët-Gouarec et Perret en Bon-Repos-Sur-Blavet). Ces communes participent aux frais pédagogiques en proportion des élèves domiciliés sur leur territoire.